



Délibération
N° 2022-043

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : AMENAGEMENT D'UN JARDIN D'ENFANT A PROXIMITE DE LA RESIDENCE
ACQU'ALTA : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Date de la convocation : 01/07/2022

SEANCE DU 07 JUILLET 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le sept juillet à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnelement sur la place de l'église de San Martino village, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles.

Absents :

M. ROSSI Alain, M. REVELLI Hervé, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre.

M. SCANIGLIA Didier a donné pouvoir à Mme SIGURANI Marielle,
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
M. COVILLI Pierre-Antoine donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule,
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 14

Absents : 4

Représentés : 5

Mme FILIPPI Augusta a été nommée secrétaire

Madame la Présidente propose à l'Assemblée Communale d'aménager un espace de jeux pour enfants à San Martino. L'endroit étudié se situe à proximité immédiate de la résidence Acqu'alta (logirem), au niveau de l'olivier.

Il est proposé d'y aménager 2 à 3 jeux, ainsi qu'une clôture. L'étude a été confiée au Cabinet Blasini, qui a proposé un aménagement autour de l'arbre. Des aménagements sont nécessaires pour tenir compte du dénivelé, et l'espace sera ainsi décomposé en 2 niveaux. Une clôture sera installée. Les usagers seront les enfants du village, mais également ceux qui fréquenteront ce centre village en cours de revitalisation, notamment le centre aéré dont le programme sera lancé en parallèle (avec des activités en lien avec la nature, le village, la culture locale, l'artisanat...), mais également les futurs commerces, services publics, associations, ...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20220707-0542022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2022



Le coût de cette opération est estimé à 75 000 € HT.

Pour financer ce projet, il est proposé de solliciter l'aide de la collectivité de Corse (dotation quinquennale) à hauteur de 60% et celle de l'État à hauteur de 20% au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le programme,
- Autorise le maire à solliciter l'aide de l'État (DETR2023) à hauteur de 20%, et l'aide de la collectivité de Corse (Dotation Quinquennale) à hauteur de 60% du montant HT de l'opération
- Fixe ainsi le plan de financement

Opération : Aménagement d'un jardin d'enfant San Martino	Montant HT	taux
État- DETR2023	4 000,00 €	20%
Collectivité de Corse	56 000,00 €	60%
Commune	15 000,00 €	20%
total	75 000,00 €	100%

- Autorise le Maire à signer toute pièce concernant ce dossier, et si besoin à adapter le plan de financement en sollicitant d'autres partenaires
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 : Opération 22-03-ESPACE Enfants San Martino

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

